



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mesures pour adapter la délivrance des médicaments à la quantité prescrite

Question écrite n° 13135

Texte de la question

Mme Sophie Mette appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur une problématique récurrente concernant la délivrance de médicaments dans les pharmacies. Actuellement, les patients se voient souvent remettre des boîtes entières de médicaments, contenant un nombre de doses supérieur à celui prescrit par leur médecin. Cette pratique entraîne plusieurs conséquences préoccupantes. Premièrement, elle représente une source de gaspillage considérable, contribuant ainsi à des dépenses de santé inutiles, tant pour les consommateurs que pour le système de santé déjà sous pression. Deuxièmement, la possession de médicaments en excédent peut encourager une automédication inappropriée, avec des risques non négligeables pour la santé des individus. Enfin, cela contribue également à une gestion inefficace des stocks de médicaments, pouvant conduire à des pénuries artificielles. Au regard de ces éléments, elle l'interroge sur les mesures pouvant être envisagées pour garantir que la délivrance des médicaments par les pharmacies soit strictement conforme aux prescriptions médicales en matière de quantité.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13135

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10424

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)